

Le 2 septembre 2021

Madame CHRISTINE STEPHANIE NGO MANGUELE christine.manguele@gmail.com
Douala
CAMEROUN

Numéro de la déclaration d'intérêt : G2101378335

## Objet : Procédure d'authentification pour votre demande de sélection permanente

Madame NGO MANGUELE,

Comme mentionné dans votre lettre d'invitation, envoyée avec la présente, voici les indications pour accéder à votre formulaire de demande de sélection permanente créé à partir des informations fournies dans Arrima.

Pour vous authentifier et compléter votre demande de sélection permanente vous devez cliquer sur <u>ce lien</u>, puis suivre les étapes suivantes :

- 1. Inscrire votre nom d'utilisateur : dn2159468
- 2. Inscrire votre mot de passe temporaire : PSfdjdg96008
- 3. Inscrire votre numéro d'identification personnel (NIP) : 5910
- Sélectionner les questions de sécurité et inscrire les réponses appropriées à votre situation.
- 5. Créer un nouveau mot de passe.

Lorsque vous aurez obtenu la confirmation du changement de mot de passe, vous pourrez accéder à votre demande de sélection permanente.

À noter que vous avez 60 jours pour vous authentifier à l'aide du mot de passe temporaire et du numéro d'identification personnel. Si vous dépassez ce délai, votre compte sera supprimé.

Si vous éprouvez des problèmes de connexion ou si vous désirez obtenir un nouveau NIP, veuillez contacter le <u>Centre de contacts clientèle</u>.

## Conditions d'utilisation générales

Vous êtes responsable de la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe.

Vous avez aussi la responsabilité de prendre toutes les précautions nécessaires pour vous servir de votre code d'utilisateur et de votre mot de passe dans des conditions optimales de sécurité. Veuillez consulter à ce sujet les recommandations énoncées dans la page « Sécurité » lors de votre première connexion.

Votre compte ne peut faire l'objet d'une cession, d'un transfert ou d'une vente.

Le Ministère ne peut être tenu responsable d'une utilisation de votre compte qui ne respecte pas ces conditions. Si vous soupçonnez que quelqu'un a volé votre mot de passe, vous devez immédiatement nous contacter.

Le Ministère se préoccupe de la protection des renseignements personnels que vous lui fournissez dans votre demande de sélection permanente. Il vous incombe de consulter la rubrique Politique de confidentialité lors de votre première connexion pour connaître les pratiques du Ministère à ce sujet.

Le Ministère peut désactiver votre compte si vous ne respectez pas ces conditions d'utilisation. Il peut également le faire pour des motifs de sécurité ou en cas d'inactivité de votre compte.

Le Ministère ne peut être tenu responsable d'inconvénients que vous pourriez subir en raison de la non-disponibilité d'internet ou du site internet du Ministère.

Le Ministère se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation en tout temps et sans préavis.

En vous connectant à votre compte, le Ministère considérera que vous avez accepté les conditions d'utilisation générales précitées.

Veuillez recevoir, Madame, nos meilleures salutations.